

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 05 juillet à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur GRISEL Bruno,

Etaient présents :

M. GRISEL Bruno, Mme DEMANGEL Catherine, M. BOURRELLIER Thierry, Mme PRIEUR Brigitte, Mme PINEL Annick, M. LARQUET Daniel, Mme LION BOUCHER Patricia,
M. BUISSON Patrick, Mme DE LA FARE Claudine, M. LENOBLE Pascal, M. GRISEL Valentin, Mme JAMELIN Magali, Mme HALAVENT Sonia, Mme DORÉ Lise, Mme GOODE Virginie, M. GRISEL Julien, M. CAILLAUD François, Mme REIGNER Anne-Lise, M. DELISLE Grégory, M. THUILLIER Benoît, Mme LE PLEY Saouda, M. DURIEZ Dominique

Absents excusés : M. MONNIER Jacky, M. CHEVALIER Raphaël, M. DALBART Florian, M. RIAND Arnaud, Mme TISON Catherine,

Pouvoirs donnés conformément à l'article L2121-20 du code général des collectivités territoriales

M. MONNIER Jacky	Pouvoir à	M. BOURRELLIER Thierry
M. RIAND Arnaud	Pouvoir à	M. GRISEL Bruno
M. DALBART Florian	Pouvoir à	Mme LEPLEY Saouda
M. CHEVALIER Raphaël	Pouvoir à	Mme REIGNER Anne-Lise
Mme TISON Catherine	Pouvoir à	M. DURIEZ Dominique

DATE DE CONVOCATION	:	27/06/2022
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	:	27
PRESENTS	:	22
VOTANTS	:	27 (dont 5 pouvoirs)
SECRETAIRE DE SEANCE	:	Mme HALAVENT Sonia

OBJET : Finances- Demande de subvention

M. le Maire explique que certains sites ne sont pas équipés de défibrillateurs comme les écoles, le centre socio-culturel, la mairie et les salles de sports 2 et 3.

Le coût d'acquisition est de : 6 686.40€ HT pour l'acquisition de 6 défibrillateurs dont un pour l'extérieur.

Il est proposé de solliciter le Département de Seine-Maritime, au titre du fonds d'aide à l'acquisition et au renouvellement des défibrillateurs pour l'acquisition d'un défibrillateur (769.00 € HT) avec un boîtier extérieur (+1258.40 € HT)

Plan de financement :

- Coût de l'installation HT	6 686.40€
- Subvention (50%) Département plafonné à 2000 €	1 000.00 €€
- Coût à la charge de la commune	5 686.40 €

Le Conseil Municipal,

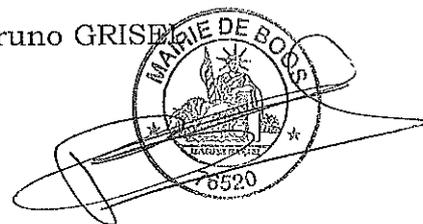
Le Quorum constaté,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la dépense présentée ci-dessus,
- Autorise M. le Maire à solliciter une subvention auprès du Département de la Seine-Maritime

Fait et délibéré à BOOS, les jour, mois et an susdits,

Le Maire

Bruno GRISSE



La secrétaire de séance

Sonia HALAVENT

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Sonia Halavent', is written over the printed name.